



Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2018 et sur le rapport de l'auditeur externe

Chers citoyennes, citoyens et membres du conseil municipal,

Tel que l'exige l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec (CMQ)*, c'est avec plaisir que je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2018 de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et du rapport de l'auditeur externe (auditeur indépendant).

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2018

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été déposés en séance du conseil le 21 mai 2019.

Les états des résultats et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 montrent des revenus de fonctionnement de 6 036 534 \$, des charges fiscales de 5 633 288 \$ et de variation à des fins de conciliations fiscales de 105 592 \$. Par conséquent pour l'exercice 2018, le total de l'excédent à des fins fiscales est de 508 838 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des gouvernements et les revenus provenant des autres services rendus. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2018.

Au 31 décembre 2018, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 1 313 965 \$ et la partie affectée était de 1 061 340 \$. La Municipalité disposait également d'un montant de 321 278 \$ dans le fonds de roulement.

Au 31 décembre 2018, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 3 299 466 \$. Cette somme sera remboursée à 35.6 % par le gouvernement du Québec (1,17 \$M). Le coût des immobilisations totalisent 19 743 678 \$ suite à 429 070 \$ d'acquisitions réalisés en 2018.

2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2018

Le rapport de l'auditeur indépendant, déposé lors de la séance spéciale du 21 mai 2019 par la firme comptable Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., atteste que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Conclusion

Le Rapport financier 2018 et le Rapport de l'auditeur indépendant furent déposés en séance du conseil et seront transmis au Ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera déposé sur le site internet de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation

Le maire,

Tom Arnold